



Avis à tiers détenteur

Par **palmer**, le 11/12/2012 à 18:48

Bonjour,

Un organisme de recouvrement me menace de bloquer mon compte bancaire par un avis à tiers détenteur, je croyais que il n'y avait que le fisc qui avait le droit de faire des ATD.

Qu'en pensez vous ?

Merci,

AM

Par **chaber**, le 11/12/2012 à 19:34

bonjour

sans titre exécutoire du tribunal ces organismes de recouvrement n'ont aucun pouvoir

Par **palmer**, le 11/12/2012 à 19:41

bonjour,

c'est ce qu'il me semblait, ces organismes de recouvrements machent tout au bluff,

merci,

cordialement,

AM